Le Rwanda rassemble des professionnels et parties prenantes des arts et de la culture pour faire un état des lieux national des industries culturelles



Dans le cadre du projet « Renforcer les libertés fondamentales à travers la promotion de la diversité des expressions culturelles » financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), l'UNESCO et le Ministère des Sports et de la Culture du Rwanda ont mobilisé 70 professionnels des arts et de la culture provenant de tout le pays ainsi que des représentants des médias et du gouvernement. Cette semaine d'ateliers s'est tenue du 23 au 27 mai 2016 à Kigali et portait sur les modalités participatives d'évaluation des politiques. L'objectif principal de cet atelier est de préparer le premier rapport périodique du Rwanda sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

M. Mikael Boström, Conseiller et Chef de la coopération pour le développement à l'Ambassade de Suède à Kigali, et l'honorable Mme Julienne Uwacu, Ministre des Sports et de la Culture ont participé à la cérémonie d'ouverture le 23 mai. Dans son intervention, la Ministre a souligné l'importance de la culture au sein du cadre de développement social et économique du Rwanda. Elle a axé la priorité sur la création d'emplois et la croissance économique à travers les industries culturelles et créatives.

Suite à la réunion de consultation, un atelier de trois jours a eu lieu avec l'équipe nationale composée de 22 experts provenant de différents ministères et de la société civile. Dirigé par deux experts internationaux de l'UNESCO membres de la Banque d'Expertise pour la Convention de 2005, cet atelier a souligné l'importance des modalités participatives d'évaluation des politiques et les différentes façons de le faire, en guidant les membres de l'équipe pas à pas dans la réflexion et l'évaluation nécessaire pour chacune des sections du rapport périodique quadriennale. L'atelier a produit un projet de table des matières et un avant-projet du rapport, ainsi qu'un plan de travail pour la rédaction du rapport par les membres de l'équipe nationale.

Une présentation publique de l'avant-projet du rapport est prévue pour la mi-septembre 2016 à Kigali afin de réunir les parties prenantes concernées pour une réflexion finale et la validation du rapport quadriennal du Rwanda.

Pour plus d'informations sur la Convention de 2005 : http://fr.unesco.org/creativity/